

Trouver le dénominateur commun

La séance ordinaire de la Chambre médicale de cette année restera gravée dans ma mémoire à plus d'un titre. Les délégués m'ont notamment exprimé leur confiance en m'élisant vice-présidente, ce dont je tiens à les remercier vivement ici. Ils ont d'autre part confirmé leur désir de renouveau en approuvant la réforme des structures, rendant ainsi la FMH plus efficace et apte à réagir.

Les sujets qui me tiennent particulièrement à cœur sont une FMH forte en tant qu'association faitière de tous les médecins, une pratique médicale qui soit source de satisfaction dans un système de santé socialement supportable, ainsi que la formation postgraduée de la relève.

Un moment fort de l'année 2006 aura sans nul doute été la manifestation des médecins de premier recours sur la Place fédérale à Berne, dont le succès a désavoué tous les oiseaux de mauvais augure.

C'est sûrement la première fois que les médecins ne se contentaient pas de s'exprimer verbalement ou par écrit – au risque de se faire taxer d'éternels plaintifs – mais qu'ils manifestaient! C'est la première fois aussi que les «médecins de famille» ont montré leur visage et que leurs craintes et leur malaise ont été perçus et, espérons-le, entendus. Après cette manifestation impressionnante, il convient de tout faire pour maintenir des soins de base performants et sociaux à tous égards, assurés par des médecins contents et motivés.

Quant à moi, je ne pense pas que le corps médical se porterait bien si l'un de ses segments souffrait ou venait même à disparaître, faute de conditions de travail attrayantes et d'une estime méritée. Cette remarque s'applique à toutes les disciplines: notre système de santé a besoin de tous les spécialistes, coopérant en un sain équilibre.

Certes, pour la FMH dans sa composition hétérogène, il n'est pas simple de répondre aux attentes et requêtes de l'ensemble de ses membres et de contenter tout le monde. Elle n'aura d'impact que si elle continue à trouver le plus grand dénominateur commun et à représenter tous les médecins suisses. Ceci ne sera possible que si les organisations faitières et les sociétés de discipline médicale qu'elles représentent mènent un dialogue constructif au sein de la FMH, ce qui requiert de chacun une capacité à défendre ses vues mais aussi à accepter les concessions dans l'intérêt commun.

Comme je l'ai dit plus haut, j'attache une grande importance à la formation postgraduée, donc à la promotion de la relève médicale. A l'instar de ce que font les autres groupes professionnels, cette mission doit être assurée par le corps médical lui-même et non par une autre autorité. Ces dernières années, la FMH a déployé divers efforts pour garantir, et si nécessaire améliorer, la qualité de la formation postgraduée médicale. C'est ainsi que des mesures de soutien ont été prises, telles l'évaluation continue, les visites d'établissements ou une conception des programmes de formation axée sur les besoins et les processus. La FMH est donc bien armée pour continuer à assumer cette tâche importante à l'avenir, en la maintenant comme l'une de ses priorités.

La Chambre médicale a d'ailleurs donné un signal clair à cet égard, puisqu'elle a renforcé le poids de la Commission pour la formation postgraduée et continue (CFPC) en lui conférant une très large compétence décisionnelle en matière de formation postgraduée et continue.

Dr Susi Stöhr, vice-présidente de la FMH